

J.A. 1000 Lausanne 1 15 décembre 1988
Hebdomadaire romand Vingt-sixième année

L'Etat au scanner

Du programme de législature 1987-1991 présenté par le Conseil fédéral au début de cette année, on a surtout gardé en mémoire l'idée de la croissance qualitative.

Par contre un autre aspect du même programme n'a guère retenu l'attention: la volonté du Conseil fédéral de rendre plus efficace l'action de l'Etat. Le thème est à la mode et les entreprises de conseils en organisation ne chôment pas face aux demandes aussi bien privées que publiques.

Déjà la Confédération a procédé à un examen critique de son organisation — le projet EFFI — pour rationaliser l'exécution de ses tâches. Elle envisage maintenant d'améliorer l'évaluation des effets de la législation pour remédier aux insuffisances de l'application des lois, corriger les réglementations inadéquates et élaborer en meilleure connaissance de cause les nouveaux textes légaux. En été 1987 le Conseil fédéral a décidé d'intégrer le thème «Efficacité des mesures étatiques» dans la nouvelle série des programmes nationaux de recherche; par ailleurs, il a chargé un groupe de travail de proposer des procédés pour institutionnaliser le contrôle de l'efficacité des lois.

L'idée n'est pas pour nous déplaire: qui, en effet, se plaindrait du fait que l'Etat agisse avec plus d'efficacité, que les lois adoptées concourent bien aux objectifs poursuivis, que les interventions de la collectivité procurent plus d'avantages qu'elles ne créent d'inconvénients?

Malgré la revendication du «moins d'Etat», les tâches publique ne cessent de croître. Non pas du fait d'un sombre complot étatiste qui viserait à socialiser à froid la société. Mais tout simplement parce que les demandes adressées à l'Etat affluent, y compris de la part de ceux qui le vitupèrent quand il ne sert pas directement leurs intérêts. Parce que le développement technique et l'évolution sociale engendrent de nouveaux problèmes et appellent des solutions que ni les individus ni les groupes

privés ne sont à même d'apporter. Mais parallèlement, les moyens financiers de l'Etat ne suivent pas; le citoyen-contribuable n'est pas au diapason du citoyen bénéficiaire de prestations et de services. Il s'agit donc de faire mieux avec des ressources comptées.

A cet égard l'évaluation systématique des effets de la législation peut se révéler utile, notamment dans des domaines complexes et coûteux. Néanmoins l'exercice n'est pas exempt d'embûches et de dangers. Evaluer est une tâche difficile, surtout lorsqu'il s'agit de la réalité sociale. Il ne manquera pas d'économistes simplificateurs pour prétendre à l'inefficacité des interventions publiques, preuves d'épicier à l'appui, comme si tous les effets d'une politique pouvaient être exprimés en termes monétaires. Evaluer implique référence à des critères, et l'on attend que ces derniers soient clairement explicités afin qu'on puisse apprécier les résultats de l'évaluation. Il va sans dire que ces études seront publiées car, en démocratie, l'impact de l'action étatique intéresse autant les citoyens que les autorités. Enfin il faudra tenir compte du point de vue des cantons et des communes parce que ce sont eux qui appliquent la plupart des lois fédérales.

Politiquement, l'exercice risque de se heurter à l'oppositon du cartel des intérêts organisés qui ont su installer leur nid à l'ombre bienfaisante de la législation; pour eux l'efficacité se mesure aux avantages obtenus et non aux objectifs fixés. Au sein de la classe politique l'enthousiasme ne sera peut-être guère plus grand: il est plus facile d'offrir à l'électeur des textes de lois que de lui assurer des résultats concrets. Par contre, ceux qui ne se paient pas de mots, qui assurent le suivi de leur action (cf DP 930 «Les socialistes à la recherche de leurs électeurs»), trouveront un intérêt à l'entreprise de clarification engagée par la Confédération.

En rangs serrés derrière l'armée

(jd) Les responsables de l'initiative populaire «Pour une Suisse sans armée et pour une politique globale de paix» ont marqué un premier point en obligeant le Parlement à se déboutonner sur le sujet: sept heures et demie de débat la semaine dernière et une rallonge ce lundi, plus de cinquante orateurs inscrits. L'entrée en matière n'était pas évidente après le message plat et décevant du Conseil fédéral. La Commission du Conseil national a d'ailleurs été tentée un instant de traiter le sujet au rabais, par le mépris. Elle y a finalement renoncé et c'est tant mieux.

La contribution des femmes

Une douzaine de parlementaires ont apporté leur soutien à l'initiative et nombre d'adversaires ont admis la légitimité de poser une telle question. L'armée n'est plus un sujet tabou, même au Parlement. Et c'est bien cette désacralisation qui agace certains: on se souvient des tracasseries auxquelles ont dû faire face les initiants lors de la récolte des signatures et, au cours du débat parlementaire, quelques rares députés ont même brandi l'anathème en qualifiant l'initiative de trahison. Mais fort heureusement la discussion s'est élevée au-dessus de l'invective. Les conseillères nationales en particulier, moins prisonnières des clichés militaires, ont contribué à élargir l'éventail des arguments.

L'initiative traduit une aspiration fondamentale et n'est en rien ridicule. Qui ne rêve pas à la disparition de l'armée, cette institution coûteuse et intimement liée à la violence et à la mort? Mais cette visée idéale constitue précisément la faiblesse de l'initiative qui relève de l'action prophétique, ignorant avec superbe les contraintes de la situation réelle. Elle en appelle à la conscience morale, à l'attitude exemplaire — la Suisse, modèle des nations — alors que le contexte international exige calcul froid, pesée des intérêts, négociations serrées. Qui peut croire raisonnablement que le désarmement unilatéral d'un petit Etat neutre

fera avancer la cause de la paix?

Si la politique est l'alchimie qui permet de concrétiser les aspirations collectives, de transformer les idéaux en objectifs opérationnels, compte tenu des contraintes sociales et matérielles, alors l'initiative «pour une Suisse sans armée» n'est pas politique. Ses auteurs se sont trompés de niveau; ils font erreur sur la question. Mettre le pays devant le choix de la suppression de l'armée, c'est favoriser la constitution de deux camps inégaux — d'une part ceux qui croient sincèrement contribuer à la paix par l'abandon de la défense militaire, mais aussi tous ceux qui trouveront là l'occasion d'exprimer leur mauvaise humeur à l'égard d'une institution qui n'a rien d'aimable; d'autre part ceux qui considèrent l'armée comme un mal encore nécessaire, mais aussi les va-t-en-guerre dont l'horizon s'arrête au bord de la visière. Et l'issue prévisible de cet affrontement

risque bien de conforter les tenants de la conception actuelle de l'armée.

Or la question primordiale aujourd'hui, la question politique, est celle du genre de défense nationale que nous voulons, quelle place pour l'armée dans cette défense et quelles dépenses acceptables, quelle politique commerciale pour assurer la justice et l'équilibre dans les rapports Nord-Sud, quelle politique étrangère pour promouvoir la paix, quel sort aux objecteurs de conscience dans une démocratie pluraliste, quels modes de production et de consommation pour garantir l'environnement et les chances des générations futures? Toutes ces questions relèvent de la sécurité et l'initiative les court-circuite. En centrant leur demande sur l'armée, les initiants s'alignent en quelque sorte sur l'obsession militariste. Or l'armée n'épuise pas le débat sur la sécurité; elle n'est qu'un moyen parmi d'autres, discutable et à discuter en relation avec ces autres moyens.

Il est à craindre que, la votation populaire approchant, ce débat se simplifie à l'extrême et qu'à toutes ces questions rarement débattues on oppose un statu quo de plomb. ■

REPARTITION DES COMPETENCES CANTONS - CONFEDERATION

Les fédéralistes se mobilisent

(jd) La démarche est assez inhabituelle. Au moment même où le Parlement fédéral se penche sur un projet de loi d'encouragement aux activités de jeunesse extrascolaires, quarante-trois conseillers d'Etat se constituent en groupe de pression — Comité suisse pour le respect de la Constitution fédérale — et appellent les députés à ne pas accepter ce projet, frappé à leurs yeux d'inconstitutionnalité.

Il est vrai que l'argumentation du Conseil fédéral est pour le moins tarabiscotée: ce dernier s'appuie sur une compétence tacite de la Confédération en matière culturelle pour justifier ce projet de loi qui vise les activités de jeunesse, notamment l'instauration d'un congé pour les jeunes qui s'engagent dans des organisations de jeunesse. Or le souverain a rejeté en 1986 une disposition

constitutionnelle sur la culture. Dans ces conditions la Confédération, qui de toute façon n'y est pas autorisée, peut encore moins se prévaloir d'une compétence tacite.

Au cours de son histoire, l'Etat central a été amené à intervenir en sollicitant à l'extrême le sens de la Constitution. Le cas le plus connu est celui de la radiotélévision: arguant de son monopole sur les ondes, la Confédération a imposé des prescriptions sur le contenu des programmes, bien que le peuple lui ait refusé à deux reprises une telle compétence. La situation est juridiquement claire depuis le 2 décembre 1984, date à laquelle peuple et cantons ont accepté une compétence fédérale en la matière.

Bien sûr, on ne peut s'empêcher de voir dans l'action du Comité suisse pour le respect de la Constitution fédérale, une

La dame et son petit monsieur

(y) Les Suisses, qui ne cultivent guère le sens de l'épique, viennent d'assister, éberlués, pour la seconde fois en tout juste cinq ans d'intervalle, à une phase particulièrement dramatique de la vaste tragi-comédie politique. Sur l'avant-scène, à découvert, une femme qui s'appelait Lilian Uchtenhagen en décembre 1983, et qui se nomme Elisabeth Kopp cette année. La première, socialiste, a raté son entrée au Conseil fédéral, dans la consternation générale des citoyennes et par la volonté des parlementaires bourgeois désireux de montrer qui commande dans ce pays. La seconde, radicale, vient de faire une sortie pénible de ce même Conseil fédéral, et par la faute de son mari, produit type du milieu radicalo-affairiste de la basse finance zurichoise. Malgré ses origines de nature privée, ce deuxième drame illustre, comme le premier, les difficiles rapports que les hommes entretiennent avec le pouvoir, quand ce dernier est détenu par une femme. Ils ont eu de la peine à se faire à l'idée d'élire une conseillère fédérale, et n'ont cédé que sous la pression de l'opinion, qui ne s'était pas relâchée entre le 7 décembre 1983 et le 2 octobre 1984, jour de l'élection d'Elisabeth Kopp. Et voilà que celle-ci a

attaque en règle contre le congé-jeunesse. Mais, si le sujet est discuté, le Conseil fédéral est d'autant plus coupable de se mettre en dehors de la constitutionnalité. Aussi nous suggérons au comité, pour faire taire les médisants et pour honorer le titre dont il s'est paré, de se saisir sans délai d'un autre cas flagrant où la Confédération déborde visiblement le cadre de ses compétences. Par exemple le système RIPOL, répertoire informatisé et centralisé de police. La poursuite pénale, tâche à laquelle contribue RIPOL, est en effet de la compétence exclusive des cantons. Il est des sujets où le fédéralisme est plus chatouilleux que d'autres. ■

un mari qui refuse de jouer les Mr Thatcher, qui ne supporte pas de rétrograder au second rang, et conserve par-devers lui les affaires les moins sérieuses pour entretenir le sentiment de sa propre importance. Comme quoi on peut faire dans la grande conception globale des médias et se comporter par ailleurs comme un tout petit personnage. Toujours au chapitre des comparaisons 1983-1988, on ne peut s'empêcher de rappeler que les bourgeois soupçonnaient Lilian Uchtenhagen de n'être pas «belastbar», de n'avoir pas la force de supporter constamment la charge ministérielle. L'inanité de cette crainte, on l'a vérifiée par la manière souveraine avec laquelle l'intéressée a fait face après sa non élection. Or il s'avère que Mme Kopp, qui a des nerfs d'acier et un caractère bien trempé, se trouve en fait dans un état de dépendance par rapport à son entourage familial, plus précisément au petit monsieur précité. Cruelle ironie décidément.

Une fois de plus accusée d'avoir provoqué l'événement, la presse a fait son travail de recherche, plutôt mieux que la classe politique. Les médias n'ont pas «descendu» Mme Kopp comme certains le prétendent, qui se trompent de responsables. Mais la presse en a fait autant en ménageant prudemment les radicaux en général, et les Zurichois en particulier. Avez-vous remarqué comment Elisabeth Kopp a soudain perdu son étiquette partisane dès le début de la fin? Si elle avait été socialiste, on n'aurait pas manqué d'associer son parti à sa déroute; mais bonne radicale, elle s'est retrouvée terriblement seule, lâchée d'un jour à l'autre par son parti et son groupe.

L'affaire des époux Kopp ne pouvait se produire que dans le milieu radical zurichois, divisé par des intérêts personnels exaspérés, partagé entre les courants du libéralisme traditionnel style NZZ, et les nouveaux riches en tous genres soucieux de grimper l'échelle socio-politique, après avoir gravi hâtivement celle des revenus. Cela fait au total bien des chapelles rivales, dans lesquelles on

peut se faire admettre sans certificat de haute moralité. L'ensemble demeure difficile à comprendre de loin, mais il y a sans doute là l'un des rouages essentiels de la machine qui a broyé Mme Kopp.

Vacance zurichoise ?

De toute manière, les radicaux zurichois vont devoir payer. Ils ne pourront pas placer l'un-e des leurs à la succession d'Elisabeth Kopp. Depuis 1848, il y a toujours eu un radical zurichois au Conseil fédéral, sauf pendant les intermèdes socialistes d'Ernest Nobs (1943-51), de Max Weber (1952-53) et de Willi Spühler (1960-70). Mais la longévité des conseillers fédéraux radicaux zurichois a plus fortement diminué encore que dans les autres groupes: alors qu'Ernest Brugger est demeuré neuf ans en fonction (1970-78), Fritz Honegger n'a fait que quatre ans (1979-82), Rudolf Friedrich moins de deux ans et Mme Kopp tout juste 52 mois.

Les autres partis cantonaux alémaniques, qui comptent plus de trente parlementaires aux Chambres contre dix Zurichois, ne vont pas manquer de sortir plusieurs candidats. S'ils s'entendent sur l'un d'entre eux, l'Uranais Franz Steiner par exemple, mieux admis à Berne que dans son canton démocrate-chrétien, ils peuvent le faire passer. On saura ainsi de nouveau que l'homme commande dans la Suisse radicale — et pas seulement au grand vieux parti vaudois. ■

Nouveau paradis

La recherche du profit a fait découvrir les îles Tonga à des fabricants craignant le retour de Hong-Kong à la Chine. Selon une information du *Christian Science Monitor*, les salaires attirent les chefs d'entreprise, mais ils doivent admettre que la productivité ne représente que la moitié de celle des travailleurs de Hong-Kong. Comme à Hong-Kong il n'existe pas de syndicats aux îles Tonga.

Les Suisses de Collot d'Herbois*

(ag) Claude Berney nous restitue, animée par un support romanesque, une page de l'histoire des Suisses au service de l'étranger.

Sur quelques vers de Hugo

Ne dites pas mercenaires, le terme est péjoratif et partiellement inexact. Victor Hugo l'utilise pourtant dans une longue pièce (XXXI) consacrée à la Suisse, vue dans l'optique romantique comme terre de la liberté, chassant les rois «ainsi qu'on chasse les loups». Ce poème n'est plus guère connu que par des vers isolés:

*La Suisse dans l'histoire aura le
dernier mot
Puisqu'elle est deux fois grande,
étant pauvre, et là haut.*

ou encore

*La Suisse trait sa vache et vit
paisiblement.*

Ou pour les Vaudois, pourtant épicuriens:

*Gloire au chaste pays que le Léman
arrose.*

Les Suisses du service étranger n'étaient pas des mercenaires, engagés et soldés individuellement. Ils faisaient partie de «régiments capitulés», fournis par les cantons, au terme de traités d'alliance. Victor Hugo imagine une antithèse insoutenable entre la Suisse, pauvre et libre, et le rôle des soldats suisses, engagés non seulement sur les champs de bataille européens, mais utilisés aussi comme unités de répression en cas de révolte populaire ou nationale; des hom-

mes libres chez eux, liberticides hors de chez eux.

La réalité est moins romantique, non pas que les régiments suisses n'aient pas servi à mater durement des insurrections, comme celle des Hongrois au XVII^e siècle, mais la «Suisse libre» était un pays aristocratique, dans lequel la fourniture de soldats était source de pensions et de trafic. De surcroît, sur la solde due à la troupe, les officiers souvenent prélevaient une retenue. L'antithèse de fait se situait entre la vénalité du système, celui d'un Ancien régime gagné par la corruption, et la rigidité de la discipline militaire.

La révolte du régiment de Châteauvieux, en 1790, à l'aube de la Révolution française, n'eut pas d'autres causes. Se croyant couverts par un décret de l'Assemblée nationale, des «comités de soldats» se constituèrent dans le régiment. Des tracts, des réclamations furent saisis. La sanction décidée par l'état-major suisse tombe sur deux hommes qualifiés de meneurs: flagellation à la courroie administrée par cent hommes, devant lesquels il fallait passer dix fois, tonte des cheveux et expulsion du régiment.

Ce fut le point de départ d'une mutinerie, de l'occupation de Nancy, puis d'une répression sanglante, la ville ayant été réoccupée avec de grands moyens militaires.

Les prisonniers du régiment, au terme de la mutinerie, furent jugés, après une rapide enquête, par des juges-officiers suisses: un homme condamné à être roué vif, vingt-trois condamnés à la pendaison, quarante-deux aux galères à vie.

C'est cette page de notre histoire méconnue, ou connue-refoulée que Berney fait revivre, opportunément, en cette veille de bi-centenaire de la Révolution.

Sur quelques vers de Chénier

Après Marignan, les cantons ne s'exposèrent plus dans la grande politique européenne. Le service hors frontières fut

privatisé. Malgré les abus de cette privatisation, le sacrifice des soldats suisses, qui aura son épisode exceptionnellement tragique dans la prise des Tuileries le 10 août 1792, fut magnifié comme un mythe. *Honneurs et fidélité* du capitaine de Vallière (il a signé son ouvrage de ce grade, mais l'auteur est toujours cité avec un galon supplémentaire de major), préfacé par le colonel-commandant de corps Ulrich Wille (chose notable, Wille prend ses distances: il ne craint pas le terme «mercenaires» et voit dans ce service «une des causes principales de la décadence de l'armée nationale à cette époque»), ce livre, *Honneurs et fidélité*, avait autrefois sa place (d'honneur) dans les bibliothèques familiales, avec sa belle reliure rouge et, gravé en dorure, le lion de Lucerne qu'on allait voir, enfants, en pèlerinage avant de prendre le bateau pour le Rütli.

Les soldats condamnés aux galères à Brest furent libérés, malgré le refus des cantons, en avril 1792 et reçus à l'Assemblée législative avec les honneurs de la séance.

André Chénier, dans des Iambes d'une ironie féroce, publiés dans le *Journal de Paris* du 15 avril 1792, a dénoncé la réception faite aux mutins (*Hymne sur l'entrée triomphale des Suisses de Châteauvieux*)

*Quarante meurtriers, chéris de
Robespierre
Vont s'élever sur nos autels
Beaux-arts, qui faites vivre et la
toile et la pierre,
Hâtez-vous, rendez immortels
Le grand Collot d'Herbois, ses
clients helvétiques
Ce front que donne à des héros
La vertu, la taverne, et le secours
des piques.*

Le capitaine de Vallière, qui, pourtant, cite un fragment de ce poème, n'en a pas compris l'ironie, écrivant qu'«André Chénier s'est abaissé en rimant une ode en l'honneur de ces galériens». On comprend mieux qu'il n'ait eu que tardivement son galon de major.

Les soldats galériens suisses se présentèrent à l'Assemblée avec leur bonnet de bagnard qu'adopta par défi l'extrême-gauche de l'Assemblée. Plus tard se fit l'amalgame avec le bonnet phrygien, symbole de l'affranchissement. J'aime

* Jacobin, extrémiste, qui arracha de justesse à l'Assemblée la réception d'honneur des Suisses. Connu ultérieurement par la dureté de la répression qu'il dirigea à Lyon, après l'insurrection de la ville.

Manipulations patentées

(y) La recherche scientifique et technologique a toujours suscité des sentiments ambigus: l'espoir et l'émerveillement de la découverte s'accompagnent traditionnellement d'une sorte de crainte devant les résultats obtenus. Comme si la part du mystère élucidé ne faisait que mettre en évidence les immensités de l'ignorance encore à vaincre; comme si le spectre grandissait à chacune de ces séances d'exorcisme que sont les grandes découvertes.

S'il est un domaine où la peur saisit au ventre, c'est bien celui de la biotechnique. La (pro)création en laboratoire, l'extraction d'un gène, les croisements sous vide, les manipulations de semence sont autant d'inquiétants miracles, qui contiennent en germes — c'est le cas de le dire — les plus belles promesses et les plus affolantes perspectives.

Mais la biotechnique n'incite pas tout le monde à la réflexion. Certains, du côté de Bâle notamment, ne perdent en tout cas pas leur pragmatisme pour autant; indépendamment du domaine, une découverte reste une découverte, c'est à dire matière à brevet et à business. Aussi bien, le conseiller national radical bâlois Felix Auer, par ailleurs directeur chez Ciba-Geigy, a demandé par voie de motion que le législateur décide une

«amélioration de la protection des brevets pour les découvertes en matière de biotechnologie». Déposée en septembre 1986 et acceptée par le Conseil fédéral deux mois plus tard, la motion Auer recevait l'approbation du Conseil national en décembre de la même année, et un an plus tard celle des Etats.

Poursuivant avec le même entrain, le Conseil fédéral présentait, en juin dernier déjà, un projet de révision partielle de la Loi fédérale du 25 juin 1954 sur les brevets d'invention. En clair, le Département fédéral de justice et police est entrée avec une rapidité exceptionnelle en matière, en vue de protéger au fur et à mesure les «progrès» de la biotechnique en matière de sélection d'espèces animales, d'acquisition de variétés végétales et de création d'autres organismes vivants. De toute évidence dans cette affaire, l'intérêt supérieur des multinationales de la chimie bâloise l'emporte sur les différents problèmes, notamment éthiques, posés par la protection des

découvertes de la biotechnique et du génie génétique. Or les produits biotechnologiques vivants sont d'une nature trop particulière pour être soumis aux mêmes règles que les autres en matière de recherche appliqués, de propriété intellectuelle, d'utilisation industrielle et de commercialisation.

Plusieurs interventions parlementaires ont soulevé les aspects éthiques et juridiques des inventions biotechnologiques, et s'interrogent sur les effets économiques, principalement pour l'agriculture et l'élevage, d'une protection allant bien au-delà de celle déjà assurée des acquisitions végétales ou des espèces. Dans leurs réponses aux procédures de consultation, les partis de gauche et plusieurs organisations, de protection de la nature ou des consommateurs par exemple, ont posé les mêmes questions et dénoncé la précipitation dont semble vouloir faire preuve le Conseil fédéral en la matière. Plus largement, les auteurs de l'Appel de Bâle demandent pratiquement la suspension de toute expérimentation biotechnologique, l'interdiction d'utiliser les découvertes faites et, bien entendu, de breveter toute forme de vie.

Il est évident que toutes ces réactions pourront au mieux freiner le zèle fédéral, dont on prendra l'exacte mesure l'année prochaine, au moment de la publication du Message sur la révision de la loi sur les brevets d'invention. ■

ces détours de l'histoire: du «deshonneur et de l'infidélité» de soldats suisses au symbole de la République française: la coiffure de Marianne.

Claude Berney nous conduit jusqu'à cette mutinerie de Nancy et au-delà tantôt en narrateur-historien, attentif au détail et jugeant l'événement, tantôt en narrateur qui focalise le récit sur un héros, Pierre Jaquet, ce qui lui permet de mieux appréhender les conditions sociales du temps, d'agencer des rencontres (Madame Necker, née Suzanne Curchod, rencontrée à Paris, le temps d'une confiance) et surtout de donner à son soldat qui quitte le pays sur un coup de tête d'amoureux, une humanité, des sentiments (nobles) et une patrie vaudoise, finalement recouvrée, tel un happy end. ■

Claude Berney. *La face cachée du Lion de Lucerne*. Editions Cabédita, préface de Jean-Louis Cornuz.

L'agriculture sous dépendance

(pi) Les grands de la chimie bâloise effectuent depuis longtemps des recherches dans le domaine de la biotechnologie, dont les applications sont nombreuses en agriculture: c'est de cette manière que l'on cherche à «produire» des vaches donnant plus de lait, des porcs plus généreux en viande ou des variétés de plantes plus résistantes aux aléas du climat. Les paysans devront-ils bientôt payer une redevance pour chaque super-porc élevé chez eux ou pour chaque tonne de blé manipulé cultivé? C'est un des enjeux de la révision de la loi sur les brevets.

En fait, ce qui pose également problème, c'est que l'objectif principal

n'est pas le renforcement des caractéristiques naturelles de résistance des plantes et des animaux, mais l'adaptation de ceux-ci aux produits chimiques: à terme, on cherche à rendre certaines plantes insensibles aux herbicides par exemple, ce qui permettra de vendre en même temps les graines et les produits phytosanitaires que ces graines supportent. En clair, plantes et animaux — et paysans avec eux — vont devenir de plus en plus dépendants de certains produits chimiques bien précis, les seuls qu'ils supporteront.

On comprend l'importance de l'enjeu financier pour la chimie bâloise.

Les Cerises noires

Question: vous savez ce qui se passait en 1840? Non? Vous n'êtes pas très perspicaces! Il se passait que les Anglais menaient la guerre en Afghanistan — toute la région située entre l'Indus et l'Hindou Kouch ravagée, Kaboul détruite, etc. De 1840 à 1842...

Et en 1885, vous savez ce qui se passait (à part la mort de Victor Hugo)? Ça je crois l'avoir déjà dit: les Anglais et les Russes signaient un traité au sujet de l'Afghanistan — remarquez, ça vaut mieux que de ravager le pays.

Heureusement, Dieu soit loué, on ne trouve plus d'Anglais en Afghanistan — à peine quelques Russes.

Ceci m'amène à parler du beau livre d'Henri Debluë, *Les Cerises noires*, qui vient de lui valoir, hélas à titre posthume, le *Prix du Livre Vaudois 1988* — «...m'amène à parler...»: si! si! le lien logique y est, vous allez voir. D'ailleurs, quand n'y est-il pas, dès lors qu'on parle de massacres, de violence faite aux hommes, etc.

Donc, pour une part, *Les Cerises Noires* sont un récit autobiographique. On y rencontre quantité de figures connues (quelquefois inconnues), toujours peintes avec générosité. Et c'est avec émotion qu'on se trouve soudain en face de cet homme discret entre tous, mais dont le rôle fut considérable dans le second tiers de notre siècle, puisqu'il dirigea la revue *Suisse Contemporaine*, anima avec Henri Miéville les *Entretiens d'Oron*, et enfin, le premier après-guerre, donna l'exemple de l'objection de conscience: René Bovard. Mais laissons parler Debluë:

«Roger Bovens... *Grand, mince, démarche et gestes dégagés, distinction naturelle. Se soucie de sa tenue, bien que sa pauvreté l'oblige à éliminer jusqu'à la corde ses complets croisés gris anthracite. Les cheveux sont blancs, mais le visage est resté étonnamment jeune, peau hâlée, fine, au grain serré. Visage ascétique, d'une belle fermeté de traits, mais sans affectation de contention ou de tourment moral. Détendu au contraire et accueillant. Le front est ample, le menton solide, la bouche généreuse et grave. Les yeux bleu-gris — perdus parfois dans la vision d'un monde meilleur — vous portent une attention soutenue et bienveillante. C'est tout votre être — pas seulement votre propos — que semble recueillir le regard intelligent et chaleureux, un peu voilé de tristesse, à moins qu'un mot d'humour ne l'égaie soudain... L'impression dominante, qui frappe aussitôt, est celle de noblesse de caractère, de hauteur d'âme.*

Roger Bovens vient de purger une lourde peine de détention pour objection de conscience. Après plus de mille jours de service militaire, et avec le grade de premier-lieutenant, il a refusé d'effectuer son dernier cours de répétition...»

Etc!

Relisez l'article d'André Gavillet dans DP (927). Lisez *Les Cerises Noires*, édité conjointement par la Migros et par Vingt-quatre Heures.

...Ce qui m'amène tout naturellement à parler de l'initiative «pour une Suisse sans armée» — mais ceci, la prochaine fois! ■

(pi) Les bons scénarios sont rares en bande dessinée; raison suffisante pour relever l'excellent travail de Cosey qui nous livre, avec *Le Voyage en Italie*, un magnifique roman en couleurs. Dommage pourtant que l'histoire soit publiée en deux tomes, fractionnement que rien ne justifie, si ce n'est le souhait de rentabiliser au plus vite et au mieux le travail de l'auteur: l'histoire n'est pas un feuilleton et l'argument perd à n'être pas lu d'une traite. Ainsi, ceux qui possèdent et ont déjà lu le tome 1 ont-ils tout intérêt à le relire avant de s'attaquer au 2, qui est sorti de presse il y a quelques semaines.

BANDE DESSINÉE

Le Voyage en Italie

Le Voyage commence lentement, comme un Jonathan: les personnages sont longuement présentés, l'intrigue n'avance guère et les flash-backs fréquents font croire, durant toute la première partie, à une histoire un peu mièvre que l'on suit plus attiré par les dessins de la page suivante que pris par un suspense qui fait défaut. Et puis vient la seconde partie, le voyage proprement dit et, avec lui, l'aventure. Et c'est là que le scénario prend toute sa dimension, qu'il surprend le lecteur. Les deux héros, yankees maladroits, croyaient retrouver en Italie un ancien amour jadis partagé; ils en rentreront vieilliss et grandis.

Et dans son fauteuil, le lecteur qui parlait pour un joli voyage aura vécu quelques péripéties pas toujours très drôles: histoire d'une amitié virile racontée avec tendresse, histoire d'amour entre ces hommes et une enfant, histoires de quatre vies qui se croisent et s'influencent sans cesse.

La vie d'Arth et de Ian aurait pu n'être qu'un long fleuve tranquille parsemé de quelques bouteilles d'alcool fort. La petite Keo va tout transformer. Difficile de dire en quoi: cauchemar ou bonheur, tout dépend du regard. ■

Cosey, *Le Voyage en Italie* (2 tomes), Aire Libre.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy

François Brutsch (fb)

Jean-Daniel Delley (jd)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Point de vue:

Jeanlouis Cornuz

Abonnement:

65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Tél: 021 22 69 10 CCP: 10-15527-9

Téléfax: 021 22 80 40

Composition et maquette:

Liliane Berthoud,

Françoise Gavillet, Pierre Imhof

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA

La société du prêt-à-jeter

(pi) La littérature de feuilleton et le cinéma nous ont presque toujours offert une vision romancée du Moyen Age et de la Renaissance: les chevaliers courent la France pendant que des damoiselles se languissent en espérant leur prochain retour. Dans ce contexte, il faut relever le mérite de Patrick Suskind de nous avoir révélé, dans *Le Parfum*, une France moyenâgeuse sale et puante, où les déchets des artisans et des marchands provoquaient des odeurs dont les riches tentaient de se prémunir en s'aspergeant abondamment de parfums de toutes sortes.

La partie historique du second ouvrage de la collection «Dossiers de l'environnement» de la Société pour la protection de l'environnement (SPE) nous confirme cette approche de l'Histoire. La gestion des déchets a de tout temps posé des problèmes: les hommes des cavernes déjà étaient contraints de déplacer leur campement lorsque les ordures devenaient trop encombrantes; quant aux autorités des villes, elles ont rapidement fait le lien entre morbidité de leur population et conditions hygiéniques déplorable, mais aucune n'a réussi à trouver une véritable solution. Et même si certaines civilisations s'en sont mieux

sorties que d'autres, elles n'y sont parvenues que par évacuation. La gestion se faisait par le transport en dehors des murs de la cité de ce que l'on ne désirait pas y voir pourrir.

Cette approche historique est utile pour nous aider à appréhender la gestion d'une masse croissante de déchets: nos ancêtres ont déjà testé de nombreux modèles dont aucun n'a véritablement été satisfaisant. Lorsque la gestion était individuelle, on se contentait de «pousser son tas» sur la rue, là où il deviendrait anonyme; mais que la collectivité se charge de son élimination — toute relative naturellement — et voilà que les quantités produites augmentent. Car la progression est vertigineuse, d'autant plus importante que les propriétaires de poubelles sont riches: le tiers monde produit moins de déchets que les pays industrialisés et le même phénomène s'observe à l'intérieur de ces catégories: les sacs à ordures des zones villas sont plus remplis que ceux des quartiers populaires... Montre-moi ta poubelle, je te dirai combien tu gagnes.

Une des solutions consiste à lutter contre des idées reçues: ce que l'on jette se transforme en chose sale et sans valeur du simple fait qu'il passe, par exemple, du réfrigérateur à la poubelle, même si la date limite de consommation du produit en question n'est pas dépassée. Conséquence: les usines d'incinération brûlent des trésors dont la valeur est niée.

Il y a aussi le recyclage, mais malheureusement son coût n'est souvent pas concurrentiel par rapport à la production de matière première, dont le prix est faussé parce qu'il n'est pas tenu compte de la pollution que provoque son extraction, sa transformation, puis son élimination, supportés par la collectivité. L'industrie du recyclage vit ainsi trop souvent en fonction des prix des matières premières: que les cours soient à la hausse et monte la «fibre écologique»; qu'ils soient à la baisse et redescend la vague de la récupération. Un autre obstacle est la présence croissante de matériaux composites: leur recyclage est souvent impossible.

Reste que ce procédé n'est qu'un pis-aller. Car au recyclage, il faut en effet

préférer la réutilisation, dont le bilan écologique est nettement plus favorable: au lieu de casser les bouteilles et de les refondre, il suffit de les laver; plutôt que de jeter sa photocopieuse parce qu'un modèle plus performant est désormais disponible, il s'agit de développer une technologie évolutive qui permet de ne remplacer qu'une partie du produit, la structure de base restant la même.

D'une société du prêt-à-jeter, il faut évoluer vers celle du solide et du récupérable. A long terme, même l'économie va y trouver son compte. A condition que les industries soient d'accord de jouer le jeu et de ne plus compter que sur les pouvoirs publics pour prendre en charge, à grand frais, les tonnes de déchets qu'elles produisent par la multiplication des emballages inutiles, la mise sur le marché de produits à courte durée de vie, etc.

Avec ce livre, il devient passionnant d'analyser le contenu de nos poubelles. Puissent les idées de la SPE ne pas y finir leur course... ■

Société pour la protection de l'environnement, *La Gestion des déchets*, Georg éditeur, Genève, 1988.

Combien de temps pour remplir un camion?

En moins de quarante ans, la production annuelle de déchets par personne en Suisse à quadruplé, passant de 100 kilos par an et par habitant en 1950 à 400 kilos en 1986. La Suisse est d'ailleurs le pays e l'OCDE qui connaît la croissance la plus forte. Certains espèrent avoir bientôt atteint la saturation, mais il faut hélas déchanter: aux Etats-Unis, on enregistre une croissance continue du volume des déchets, sur la base de chiffres nettement supérieurs à ceux des pays d'Europe: les 700 kilos par an et par habitant étaient déjà dépassés en 1980.

ECHOS DES MEDIAS

Les lecteurs de trois quotidiens helvétiques, au moins, ont reçu la semaine passée un exemplaire du quotidien *The European* dont le lancement est projeté pour le printemps prochain. Aura-t-il vraiment lieu? Les connaisseurs ont décelé une étrange ressemblance avec l'américain *US Today*. A noter qu'un quotidien appelé *L'Europe* aurait dû paraître il y a une centaine d'années à Berne. Seul le prospectus de lancement existe encore.

Le service d'information du quotidien *Basler Zeitung* tient une vaste documentation à la disposition des lecteurs contre paiement d'un modeste émolument. Certains services sont gratuits ou à prix réduit pour les écoliers et les étudiants.

Statistiques à tout faire

(jd) La presse locale en a fait ses gros titres: 30% des Genevois meurent d'un cancer. L'information est exacte si l'on tient compte de l'ensemble de la population, tous âges confondus. Mais quand on sait que la moitié des hommes décèdent après 75 ans et la moitié des femmes après 80 ans, l'effet de choc s'atténue: il faut bien mourir de quelque chose et, à ces âges respectables, la cause n'a plus guère d'importance. Si par contre on observe les causes de mortalité de la population active — entre 20 et 65 ans — on constate que les accidents de la circulation arrivent confortablement en tête chez les hommes, suivis des suicides; à l'inverse, la mortalité féminine est d'abord due aux suicides puis aux accidents de la route.

GRANDS GROUPES DE PRESSE

Le numéro cinq

(cfp) Les quatre premiers holdings dans le domaine des arts graphiques et de la communication sont connus: Ringier, Lamunière, CiCom (Nicole) et Tages-Anzeiger; on voit que le gâteau se partage entre Alémaniques et Romands. Le cinquième sur la liste reste par contre inconnu des non-initiés; ce n'est ni le groupe éditeur de la NZZ, ni Jean Frey (groupe Rey), mais le holding du Berner Tagblatt, qui participe à l'édition de la *Berner Zeitung* (BZ), contrôle Bugra Suisse, entreprise d'arts graphiques, et possède diverses autres participations dans ce domaine ainsi que dans l'immobilier. Son chiffre d'affaires est évalué à 400 millions de francs.

Le groupe est peu connu, parce qu'il a été très discret jusqu'au centième anniversaire du *Berner Tagblatt*, dont la parution a cessé le 31 décembre 1978 et qui a été remplacé alors par la *Berner Zeitung*, fruit de la fusion de trois quotidiens bernois, dont deux d'origine campagnarde.

C'est ainsi que nous avons appris que la *Berner Zeitung* a tourné en 1988 avec un chiffre d'affaires de 80 millions de

francs, dont 27% proviennent des lecteurs et 73% des annonceurs. Le chiffre d'affaires était de 38 millions en 1979, première année de parution.

Une collaboration a été établie avec le *Tages-Anzeiger* de Zurich pour la publication de la *SonntagsZeitung* (participation au capital de 15%) et la diffusion de *Das Magazin* comme supplément hebdomadaire. La BZ participe également à la radio locale *Berner ExtraBe* et possède la majorité du capital de l'agence d'acquisition de publicité Conradio TV AG.

A travers Bugra Suisse, ce sont également deux importantes imprimeries qui sont contrôlées par ce groupe. Il occupe 500 personnes à plein temps et procure du travail à 400 collaborateurs extérieurs.

Malgré l'importance de la *Berner Zeitung*, Berne ne semble pas être en passe de devenir une ville à quotidien unique. *Der Bund*, de tendance radicale mais avec une nuance libérale au sens anglosaxon du terme, est en effet solidement établi. Et même si une collaboration entre ces deux titres est en bonne voie pour la diffusion, ce n'est pas le premier pas vers une fusion. Au surplus, la capitale helvétique possède encore un quotidien de gauche, faible il est vrai mais bien décidé à fêter son centenaire d'ici peu d'années; il s'agit de la *Berner Tagwacht*.

ENERGIE

Les «Toujours plus» et les «Encore mieux»

(jd) Alain Colomb, directeur de l'Energie de l'Ouest Suisse (EOS) n'est guère troublé par l'abandon des projets de Kaiseraugst, de Graben et de Verbois, l'opposition de la population à l'énergie nucléaire et l'absence de solution sérieuse au stockage des déchets. Dans une récente conférence organisée par la section genevoise de la Société des ingénieurs et architectes, il a prôné la multiplication des centrales nucléaires pour maintenir notre compétitivité et notre niveau de vie. Pas un mot du gaspillage énergétique et des mesures d'économie possibles (*Le Courrier* du 26 novembre 1988).

A côté des apôtres de la grande bouffe énergétique, il y a ceux qui cherchent à optimiser la consommation. Ainsi la ville de Zurich. Dès 1981 elle s'est dotée d'un programme d'assainissement des bâtiments communaux; elle prévoit d'investir 100 millions en vingt ans pour réduire de 30% sa consommation d'énergie pour la production de chaleur et de 20% sa facture d'électricité.

Six ans plus tard, le bilan est positif pour la chaleur, moins encourageant pour l'électricité. Le programme a donc été complété: formation du personnel responsable de l'énergie, couplage chaleur-force dans cinquante-six des plus importantes chaufferies de la ville, analyse détaillée de dix bâtiments municipaux (locatifs, cliniques, administrations, restaurants, théâtre, piscine).

Les résultats de cette analyse viennent d'être publiés. Les économies potentielles d'électricité représentent 29% de la consommation actuelle, soit une moindre dépense de 380'000 francs par an, une somme supérieure aux frais d'amortissement et d'entretien.

FABRIQUE DE DP

Obligations de fin d'année

L'approche des fins de mois fait grossir agréablement les enveloppes jaunes en provenance de l'Office des chèques postaux, témoignage d'un nouveau contrat que signent les lecteurs de DP. Car on n'est pas abonné à vie et chaque année, le contrat doit être renouvelé; raison pour laquelle vous avez reçu en novembre le traditionnel bulletin de versement vous permettant de vous acquitter du prix de votre abonnement.

Pas de changement ni d'augmentation: 65 francs pour une année, 100 francs si vous décidez, en plus de votre propre abonnement, de faire découvrir DP à une nouvelle personne et de lui offrir le journal en 1989.

Merci à ceux qui payent sans attendre, diminuant ainsi le travail administratif, assuré par une équipe restreinte.